



FORUM MONDIAL SUR LA MIGRATION ET LE DEVELOPPEMENT (FMMD) A QUITO, ÉQUATEUR

JOURNEE DE LA SOCIETE CIVILE, 22 JANVIER 2020

Note d'information

Thème 2

Migration mixte

Introduction:

La migration continue de dominer les gros titres et les programmes politiques à travers le monde. À l'échelle mondiale, les gens se déplacent pour diverses raisons, les motivations et les mouvements devenant de plus en plus dynamiques, mélangés et complexes. La migration mixte, en particulier, pose des défis aux décideurs politiques et aux praticiens pour répondre aux flux mixtes de personnes - des personnes ayant des statuts juridiques différents, ou avec un statut changeant, mais utilisant les mêmes routes et corridors migratoires, et parfois les mêmes passeurs, et surtout faisant face à des risques et des défis similaires. Comment différencier les réfugiés, les migrants et les autres personnes en déplacement ? Alors que leur expérience est souvent la même dans la réponse humanitaire immédiate, les distinctions peuvent sembler artificielles à ceux qui sont sur le terrain. Comment répondre aux nombreux profils, différents besoins et vulnérabilités d'une population hautement mobile et dynamique dans des contextes de migration mixtes, par opposition à des « paramètres de déplacement traditionnels » ? Comment naviguer entre les sensibilités politiques et les différents mandats des agences pour répondre aux différentes populations, ce qui peut déboucher sur des approches cloisonnées ? Comment mobiliser les financements et les ressources nécessaires, compte tenu de toutes ces complexités ?

La Déclaration de New York de 2016 a tenté de répondre aux défis des importants flux de réfugiés et de migrants. Peut-être contrairement à la réalité sur le terrain, qui aurait demandé un pacte unique et exhaustif mondial sur la mobilité humaine, il a été décidé - lors du sommet de New York en 2016 - d'élaborer deux pactes mondiaux en deux processus distincts et indépendants : un pacte mondial sur les réfugiés (GCR) et un Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière (GCM). Un accent essentiel sur la migration mixte peut fournir un pont pour explorer les complémentarités des deux Pactes mondiaux, conformément aux engagements pris dans la Déclaration de New York et aborder les questions clés concernant la protection de toutes les personnes en déplacement, quel que soit leur statut migratoire.



Objectifs / focus de la session en petits groupes :

- Identifier les enseignements tirés, les bonnes pratiques ou les pratiques prometteuses, les partenariats efficaces et les éléments de réussite en matière de traitement de la migration mixte en tant que réalité opérationnelle
- Explorer les opportunités pour mieux comprendre et collecter des données fiables sur la migration mixte
- Développer le plaidoyer de la société civile et les messages clés sur la migration mixte dans divers contextes institutionnels, y compris le FMMD, le GCM et le GCR
- Explorer les possibilités de création d'alliances et de partenariats pour faire face à la migration mixte dans différents contextes.

Objectifs de la session du matin

Une discussion sur la migration mixte dans différents contextes régionaux et nationaux - des groupes de discussion seront invités à réfléchir sur :

- Quels sont les groupes de personnes en mouvement dont nous parlons et quels sont les défis de protection spécifiques auxquels ils sont confrontés ?
- Comment ces défis ont-ils été relevés et / ou négligés jusqu'à présent par les responsables concernés ?
- Quelle quantité / quel type de documentation systématique existe pour témoigner de ces situations ?
- Quelle a été la réaction des différents groupes de personnes tenant en compte le sexe, l'âge et d'autres considérations de diversité ?
- Quels sont les cadres politiques pertinents pour lutter contre ce phénomène aux niveaux national, régional et mondial (par exemple, lois, politiques et initiatives nationales ; accords multilatéraux régionaux et institutions ; et initiatives régionales telles que des plates-formes de soutien) ?

Afin d'évaluer le potentiel de changement positif, nous demanderons aux participants de canaliser leurs réponses vers des :

- Exemples de **partenariats** existants pour résoudre le problème
- Exemples de **défis** liés aux approches de partenariat
- Exemples d'efforts existants pour collecter des **données** connexes

Objectifs de la séance de l'après-midi

En s'appuyant sur les contributions de la session du matin et sur les commentaires de la session des gouvernements sur les voies légales du FMMD, les participants collaboreront pour développer **des**



messages de plaidoyer ciblés qui sont pertinents pour (a) leurs propres contextes régionaux, et (b) alimenteront le reste de la semaine du FMMD, en particulier :

- Espace commun :
 - Thème 1 : Réduire les vulnérabilités
 - Thème 4 : Promouvoir l'inclusion des migrants dans les communautés d'accueil
- Le dialogue volontaire sur la mise en œuvre du Pacte Mondial sur la Migration, y compris sur les objectifs 1, 2, 5, 7, 10, 11, 12, 21 et 22 du GCM

Ces messages porteront sur les enseignements tirés jusqu'ici des partenariats / défis issus de la session du matin, et viseront à proposer des changements de politique spécifiques, ainsi que des accords de partenariat potentiels à considérer et / ou à améliorer / intensifier pour une mise en œuvre dans les contextes spécifiques.